



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

INDICATEURS DE RÉSULTATS DES LYCÉES SESSION 2021

Sommaire

- 1. Les objectifs des IVAL**
- 2. La description des IVAL**
- 3. Quelques illustrations des IVAL**
- 4. Les objectifs d'InserJeunes**
- 5. La description d'InserJeunes**
- 6. Quelques illustrations d'InserJeunes**

1. LES OBJECTIFS DES INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES LYCÉES

Les objectifs

Quels objectifs ?

- Rendre compte, parmi d'autres indicateurs, des résultats du système éducatif : une photographie, un **diagnostic des actions des lycées en termes d'accès au baccalauréat**
- Mettre à disposition des rectorats et chefs d'établissement des **outils de pilotage et d'évaluation**
- Proposer des **éléments de réflexion et d'autoévaluation** aux enseignants et aux équipes éducatives
- Proposer des **éléments d'information**, parmi d'autres indicateurs, aux parents d'élèves

Quelle problématique ?

La problématique est celle de l'accès des jeunes au baccalauréat : quel est l'**apport du lycée** ?

Les objectifs

Problématique fondamentale car il s'agit :

- D'augmenter la proportion de jeunes titulaires d'un baccalauréat et, en particulier, mieux préparés pour l'enseignement supérieur ou à l'insertion professionnelle
- De réduire les sorties sans diplôme en cours de scolarité
- De répondre à l'ambition de l'élève entré dans un lycée

Quelle approche ?

Pour rendre compte de cette problématique de l'accès au baccalauréat et de la capacité **des établissements à accompagner les élèves** qu'ils accueillent jusqu'à l'obtention du baccalauréat, la DEPP a construit les IVAL depuis la session 1993.

Les objectifs

Les principes des IVAL

Depuis 1993 **les grands principes et objectifs** des IVAL n'ont pas changé : il s'agit de, **fournir une vision plus complète, plus pertinente et plus juste des actions des lycées** avec une **batterie d'indicateurs complémentaires**, pour aller au-delà du taux de réussite à l'examen final en étudiant en particulier les parcours des élèves, et **des indicateurs en valeur ajoutée** pour prendre en compte les disparités importantes de recrutement entre les lycées en termes de profils scolaires et socio-économiques.

La méthodologie des IVAL

Pour mieux répondre à la problématique, **la méthodologie des IVAL évolue régulièrement** pour s'adapter aux **changements du système éducatif**, mais aussi pour bénéficier des avancées en termes de **systèmes d'information et de méthodes statistiques et s'enrichir de nouveaux indicateurs**.

Les objectifs

Le Conseil d'Évaluation de l'École

Créé par la loi du 26 juillet 2019 pour l'école de la confiance, il est opérationnel depuis le 30 juin 2020.

Le CEE est chargé d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire.

Il a notamment pour mission d'élaborer le cadre et les outils de l'évaluation des établissements.

Les grands principes ont été fixés : **auto-évaluation** et **évaluation externe** ; régularité dans le temps ; publicité.

Le CEE assure le suivi de la mise en œuvre des évaluations

Les évaluations qui sont faites des lycées s'appuient **sur les IVAL pour l'évaluation externe et pour l'autoévaluation**

2. LES INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES LYCÉES

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées

Trois indicateurs **complémentaires** :

- Taux de réussite
- Taux de mentions
- Taux d'accès

Le taux d'accès mesure la capacité du lycée à **accompagner ses élèves jusqu'à l'obtention du baccalauréat**, quel que soit le nombre d'années nécessaires.



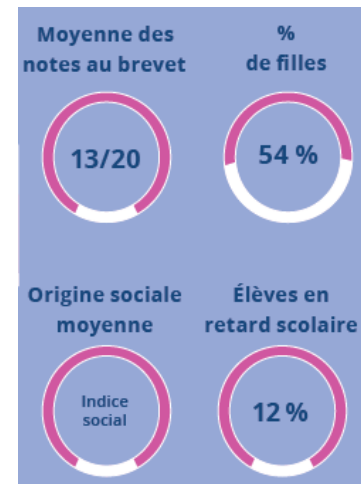
Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées

Or, les taux observés diffèrent en fonction d'éléments sur lesquels le lycée n'a pas prise :



- Les **caractéristiques individuelles** des élèves accueillis
 - La **composition sociologique** du lycée
 - Son **offre de formation**

Pour mesurer l'apport du lycée, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle **d'élèves comparables** scolarisés dans des **établissements comparables**.



Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées

On calcule ainsi, pour chaque lycée, des taux attendus, **attendus au vu des profils d'élèves accueillis**.

La valeur ajoutée s'obtient ensuite de la manière suivante :

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{Taux observé} - \text{Taux attendu}$$

Elle évalue l'**apport propre du lycée** à la réussite de ses élèves, compte tenu de leurs caractéristiques.

Cette approche est **relative** puisqu'il s'agit d'une comparaison des résultats d'un lycée avec la moyenne des résultats des établissements qui lui ressemblent.

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées

Champ

Lycées publics et privés sous contrat

Offrant un cycle complet (seconde, première, terminale)

Au moins 20 candidats en LEGT / 10 candidats en LP

En savoir plus sur la méthodologie

<https://www.education.gouv.fr/methodologie-des-indicateurs-de-resultats-des-lycees-11948>

3. QUELQUES ILLUSTRATIONS

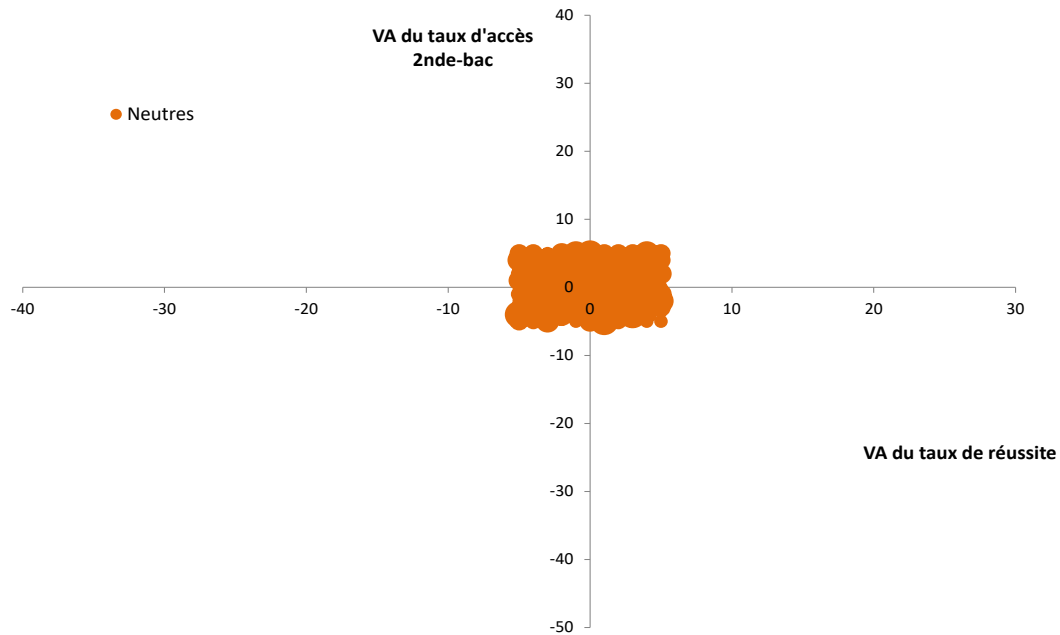
Quelques illustrations

Plutôt qu'un classement unidimensionnel

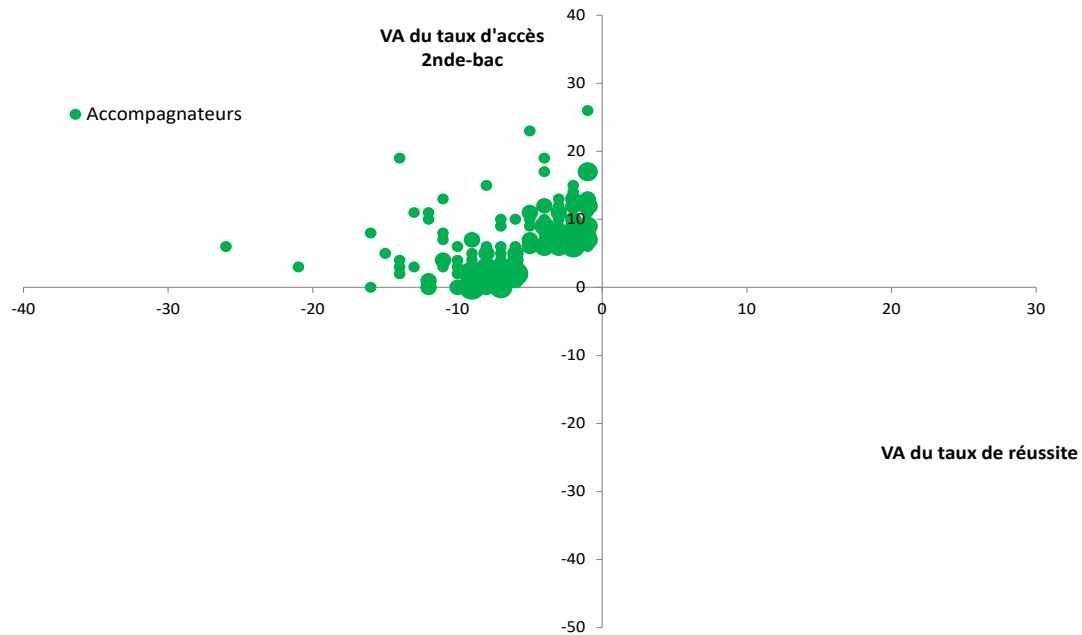
Le croisement des valeurs ajoutées à la fois du taux de réussite et du taux d'accès fournit une analyse plus riche et plus complète et donc plus intéressante des actions des lycées pour accompagner leurs élèves jusqu'au baccalauréat :

➤ 5 familles de lycées

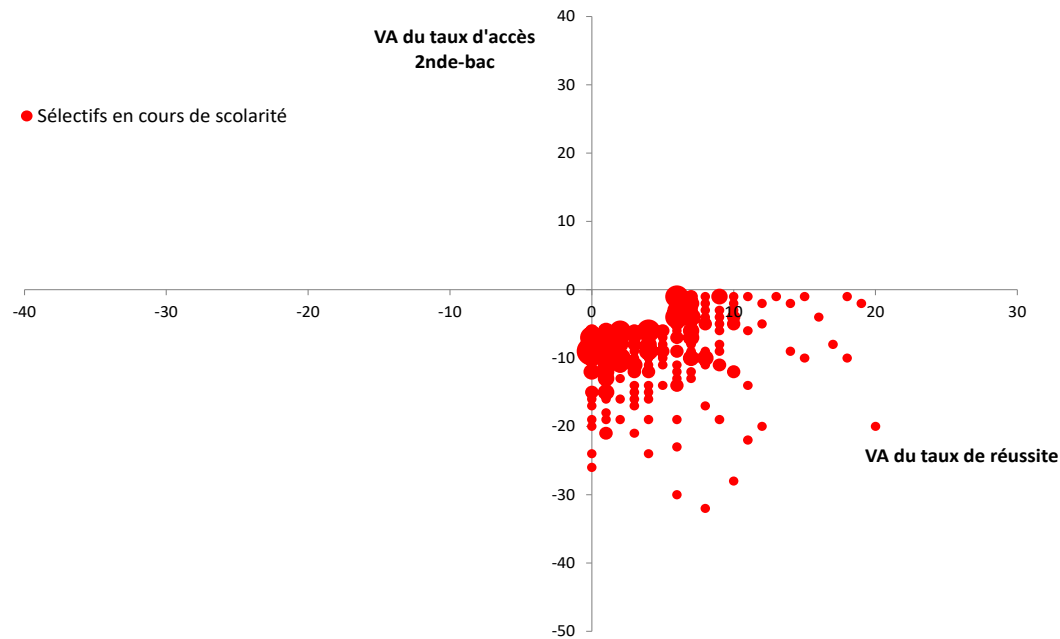
Quelques illustrations



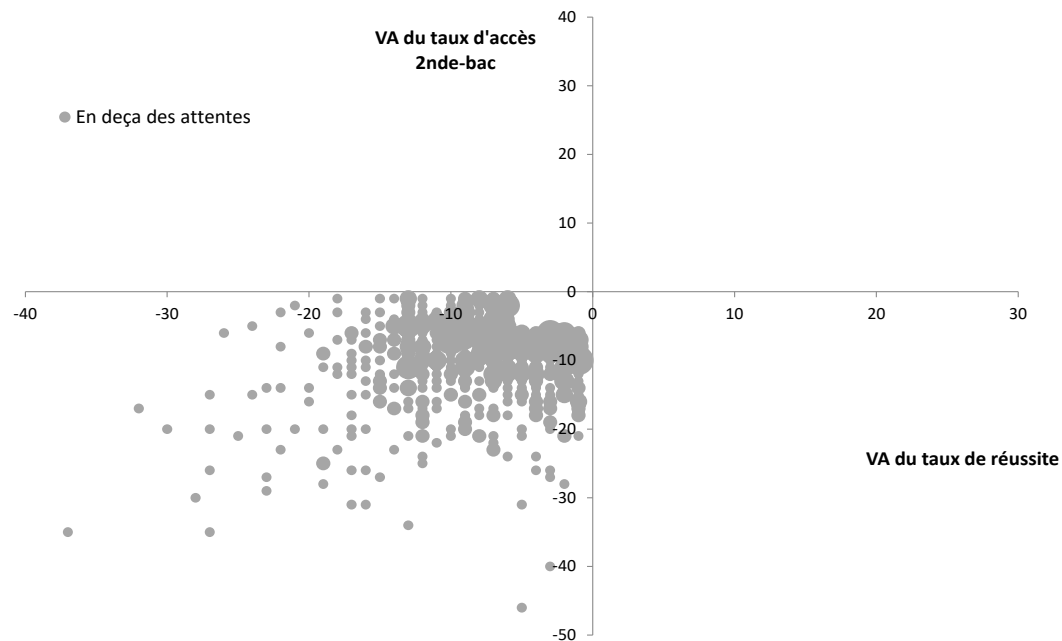
Quelques illustrations



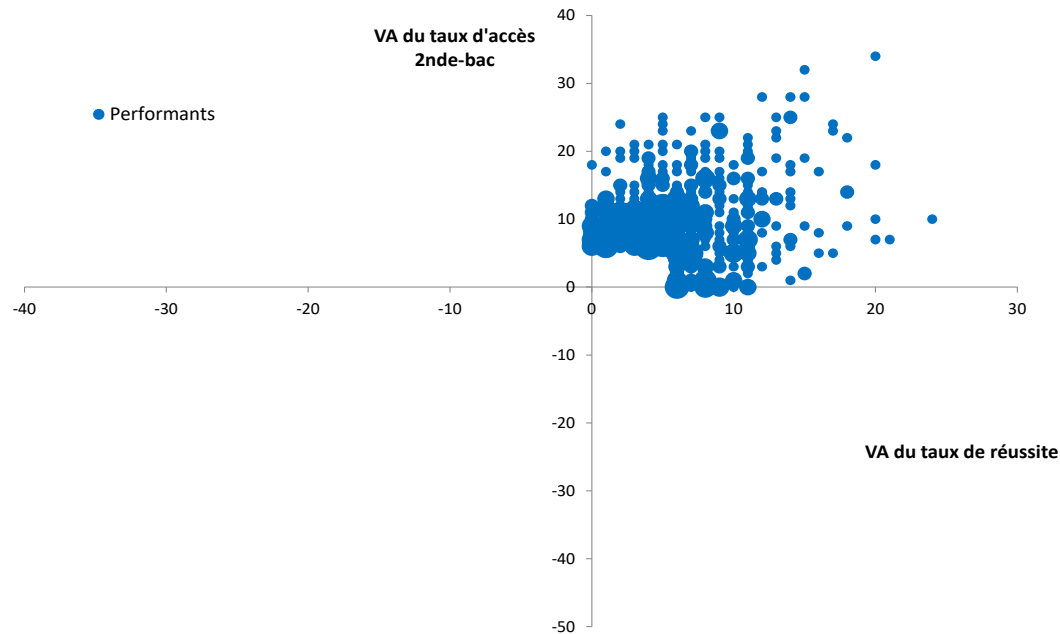
Quelques illustrations



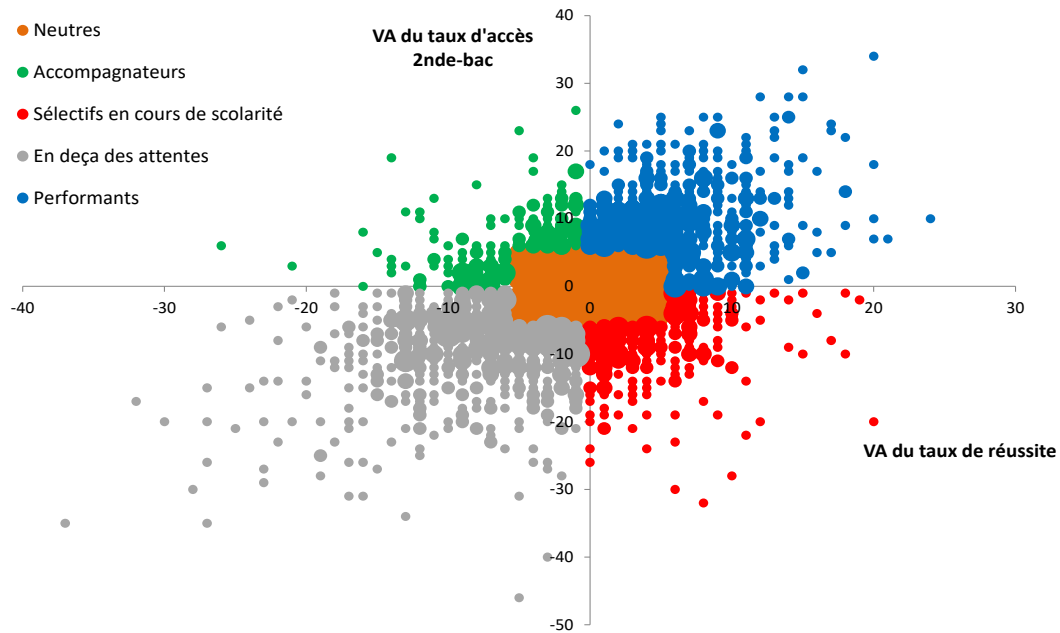
Quelques illustrations



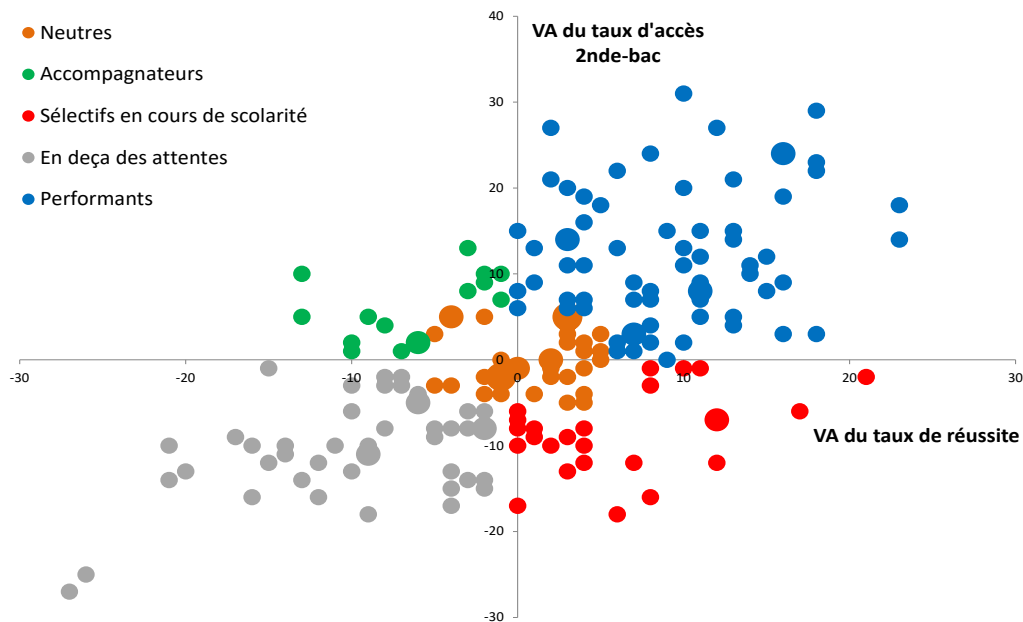
Quelques illustrations



Quelques illustrations



Quelle réussite pour les 10% de LP aux plus faibles taux attendus ?



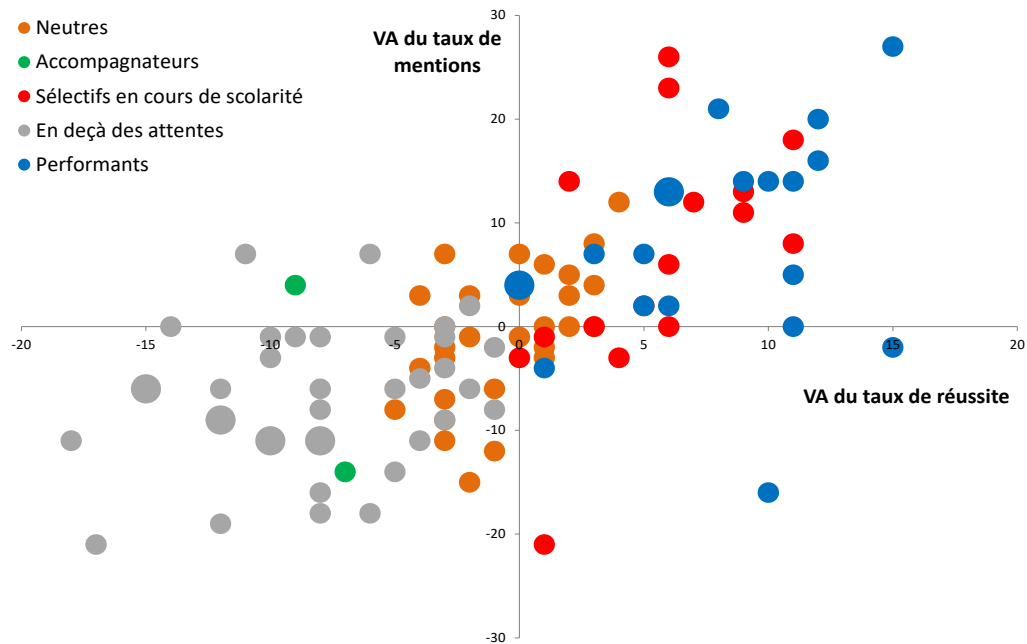
L'apport du taux de mentions

La valeur ajoutée du taux de mention intéressante :

- Pour des lycées dont les taux attendus de réussite et d'accès sont très hauts et, donc, dont les valeurs ajoutées de réussite et d'accès ne peuvent pas être élevées
- Pour l'ensemble des lycées : en ajoutant une autre dimension à la description des résultats d'un lycée, **elle enrichit encore l'analyse**

Taux de réussite x Taux de mentions

(lycées PRO d'une académie)



En conclusion

Depuis 29 ans, les IVAL s'efforcent de mesurer les actions des lycées en termes d'accès au baccalauréat avec :

- **Des indicateurs complémentaires**, mesurant non seulement la réussite à l'examen final mais aussi la capacité des lycées à accompagner leurs élèves jusqu'au baccalauréat
- **Des indicateurs en valeur ajoutée** pour prendre en compte la diversité des élèves accueillis et mesurer ainsi l'apport relatif des établissements

C'est l'ensemble de ces IVAL qui a du sens.

Mais ces IVAL ne rendent compte que d'une partie des actions des lycées.

Mise à disposition des données

Sous embargo jusqu'au 23 mars 2022 - 0h01

Consultables à partir du 23 mars 2022 - 9h00

www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees

LES INDICATEURS DE RÉSULTATS DES LYCÉES

Rechercher par ville, établissement et voie de formation

4. INSERJEUNES

Depuis février 2021, la famille des indicateurs de valeur ajoutée s'est enrichie :



Un dispositif DEPP-DARES



Quels objectifs ?

- Proposer des **éléments d'information en lien avec l'entrée dans la vie active pour éclairer les choix des jeunes de l'enseignement professionnel pour les niveaux CAP à BTS en formation scolaire ou par apprentissage**
- Enrichir **l'analyse des établissements sur l'insertion des jeunes qu'ils accueillent**
- Contribuer **aux réflexions dans chaque territoire sur la formation professionnelle et l'emploi**
- Réaliser **des études à des niveaux fins** pour éclairer le débat public sur l'insertion, le lien formation emploi, la mobilité au premier emploi...

Les indicateurs



Pour cerner l'action propre d'un établissement **en termes d'accompagnement à l'insertion, le taux d'emploi ne suffit pas** il est accompagné de **trois autres indicateurs** qui fournissent des **éléments complémentaires sur les parcours** :

- le **taux de poursuite d'études**, qui permet d'apprécier la poursuite du parcours du jeune
- le **taux d'interruption en cours de formation**, qui rend compte de la non continuité du parcours.
- pour les CFA, le **taux de rupture des contrats d'apprentissage**

Taux d'emploi et indicateur de valeur ajoutée

Pour cerner l'action propre d'un établissement **en termes d'accompagnement à l'insertion, les taux observés d'emploi ne suffisent pas :**

- **Le taux d'emploi** global de l'établissement s'accompagne d'une **valeur ajoutée** pour contrôler les facteurs sur lesquels le lycée ou le CFA a peu ou pas de prise et qui ne mesurent pas son action propre

- On calcule ainsi pour chaque établissement un taux d'emploi attendu qui prend en compte **le profil d'élèves accueillis, l'offre de l'établissement ainsi que le taux de chômage local**

Les indicateurs



Pour mieux cerner l'action propre d'un établissement **en termes d'accompagnement à l'insertion, le taux d'emploi est examiné à plusieurs moments : 6, 12, 18 et 24 mois**

Ainsi pour la génération sortie en juillet 2020

- Le taux d'emploi à 6 mois a été publié en décembre 2021
- Le taux d'emploi à 1 an en mars 2022

Pour la génération sortie en juillet 2019

- Les taux d'emploi à 18 et 24 mois seront publiés au 2^{ième} trimestre 2022

Les indicateurs



Toute la documentation et les données sont disponibles via la **page inserjeunes** du site du ministère

<https://www.education.gouv.fr/l-insertion-des-jeunes-apres-une-formation-en-voie-professionnelle-307956>

Les documents méthodologiques, les publications et les fichiers de données à télécharger

Données sur les sortants 2020 et le cumul sortants 2019 et 2020

[Indicateurs déclinés par formation fine, niveau national pour l'apprentissage pour les jeunes sortants en 2020 mise à jour le 2 mars 2022](#)

[Indicateurs déclinés par formation fine, niveau national pour la voie professionnelle scolaire pour les jeunes sortants en 2020 mise à jour le 2 mars 2022](#)

[Indicateurs déclinés par formation fine et pour l'ensemble, niveau régional pour l'apprentissage pour le cumul 2019 et 2020 des jeunes sortants mise à jour le 2 mars 2022](#)

[Indicateurs déclinés par formation fine et pour l'ensemble, niveau régional pour la voie professionnelle scolaire pour le cumul 2019 et 2020 des jeunes sortants mise à jour le 2 mars 2022](#)

[Indicateurs détaillés par établissement pour l'apprentissage pour le cumul 2019 et 2020 des jeunes sortants mise à jour le 2 mars 2022](#)

[Indicateurs détaillés par établissement pour la voie professionnelle scolaire pour le cumul 2019 et 2020 des jeunes sortants mise à jour le 2 mars 2022](#)

Données sur les sortants 2019 et le cumul sortants 2018 et 2019

Un site dédié pour la présentation des résultats par établissement



Un site dédié

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

The screenshot shows the homepage of the Inserjeunes website. At the top left, there are logos for the French Republic and Inserjeunes. The main heading reads "TROUVER LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUI VOUS CORRESPOND LE MIEUX POUR ENTRER DANS LE MONDE DU TRAVAIL !". Below this, it states "Les formations professionnelles par l'apprentissage ou par la voie scolaire du niveau CAP au BTS (public et privé sous contrat)". A search bar contains the text "Je recherche un métier, une formation ou un établissement". At the bottom, there is a call to action: "L'APPRENTISSAGE ET LA VOIE PRO SCOLAIRE, C'EST... AUSSI POUR FAIRE DES ÉTUDES LONGUES", with "Vrai" and "Faux" buttons.



Les formations

Statistiques pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 cumulées

Champ : apprentis du CAP au BTS. Inserjeunes mesure l'emploi salarié en France : les emplois publics, non-salariés et à l'étranger ne sont pas comptabilisés.

Trier les formations

Taux d'emploi décroissant

CAP accompagnant éducatif petite enfance

CAP ✓ Voie pro scolaire

Niveau d'accès : après la 3e

Nombre d'années : 1 an

En savoir plus sur la formation sur [ONISEP.fr](#)

Au niveau du Lycée professionnel privé

Evolution

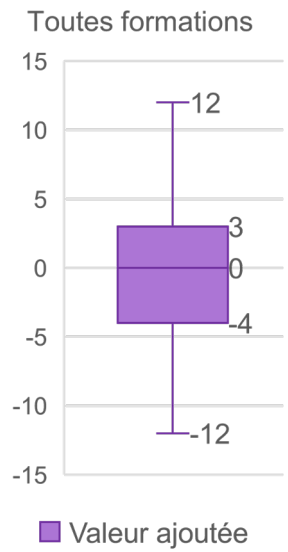
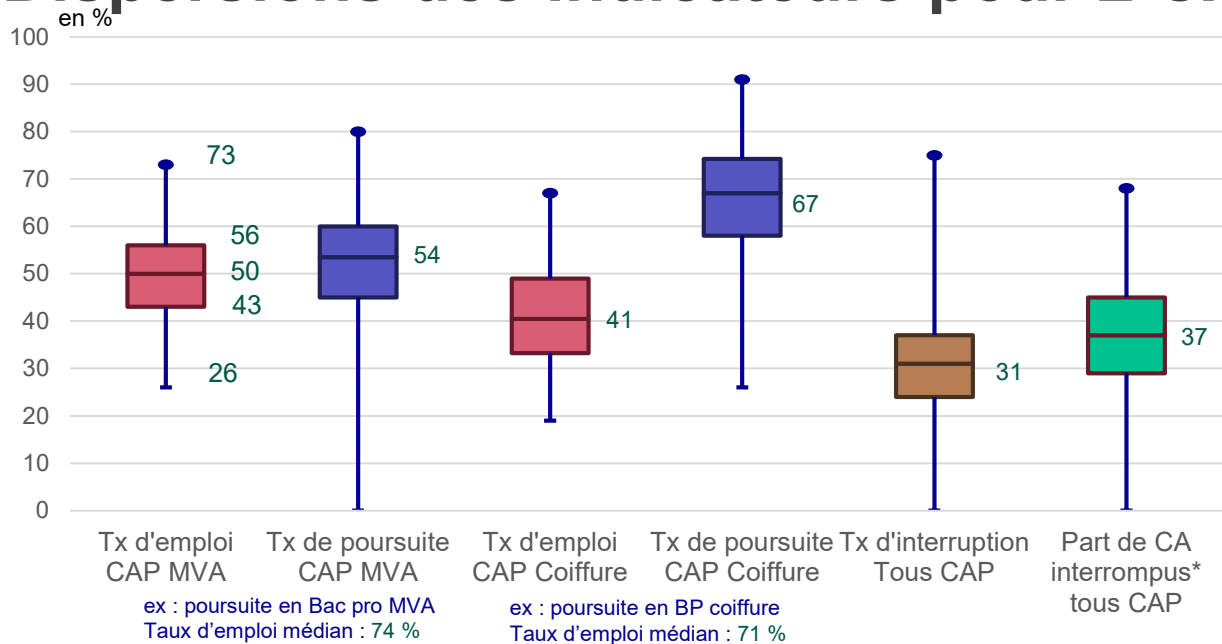
5 apprentis sortants sur 10
sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation



3% poursuivent leurs études après la formation

97% sortent de formation

Dispersions des indicateurs pour 2 CAP en CFA



La médiane de la VA est à 0 : la moitié des CFA ont une VA inférieure à 0

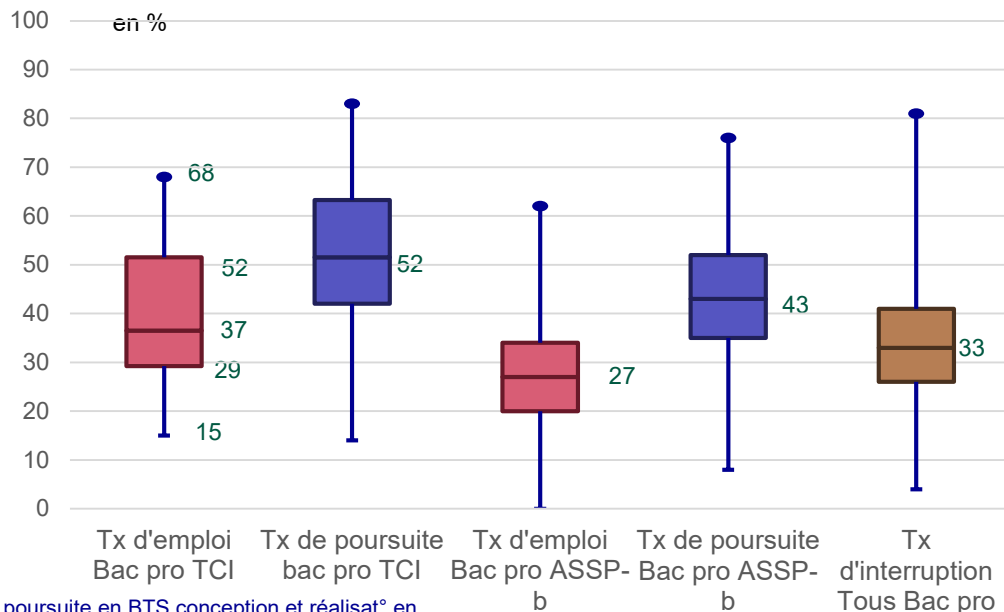
Pour le CAP MVA (Maintenance de Véhicules - voitures particulières) en apprentissage, les taux d'emploi s'étendent de 26 % à 73 % selon les CFA (70 CFA de plus de 20 sortants cumulés). La médiane est à 50 % : pour la moitié des CFA, le taux d'emploi des jeunes de ce CAP est inférieur à 50 %. Le 1^{er} quartile est à 43 % : pour un quart des CFA, le taux emploi 6 mois après la sortie des jeunes est inférieur à 43 %, le 3^e quartile s'élève à 56 %.

Cumul des apprentis sortis en 2020+2019.

* Part de contrats d'apprentissage interrompus avant leur terme : sur les cohortes précédentes sorties en 2019+2018 (indisponible sur 2020)

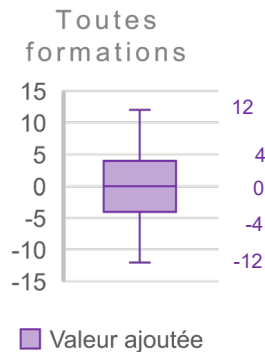


Dispersions des indicateurs pour 2 bacs pro en lycée



ex : poursuite en BTS conception et réalisat° en chaudronnerie industrielle-Taux d'emploi médian : 76 %

ex : poursuite en BTS diététique-Taux d'emploi médian : 44 %



La médiane de la VA est à 0 : la moitié des lycées pro ont une VA inférieure à 0

Pour le Bac pro TCI (Technicien en chaudronnerie industrielle) en voie scolaire, les taux d'emploi s'étendent de 15 % à 68 % selon les lycées (26 lycées de plus de 20 sortants cumulés). La médiane est à 37 % : pour la moitié des lycées, le taux d'emploi des jeunes de ce bac pro est inférieur à 37 %. Le 1^{er} quartile est à 29% : pour un quart des lycées, le taux emploi 6 mois après la sortie des jeunes est inférieur à 29 %, le 3^e quartile s'élève à 52 %.

Bac pro ASSP-b : Accompagnement, soins et services à la personne- en structure.

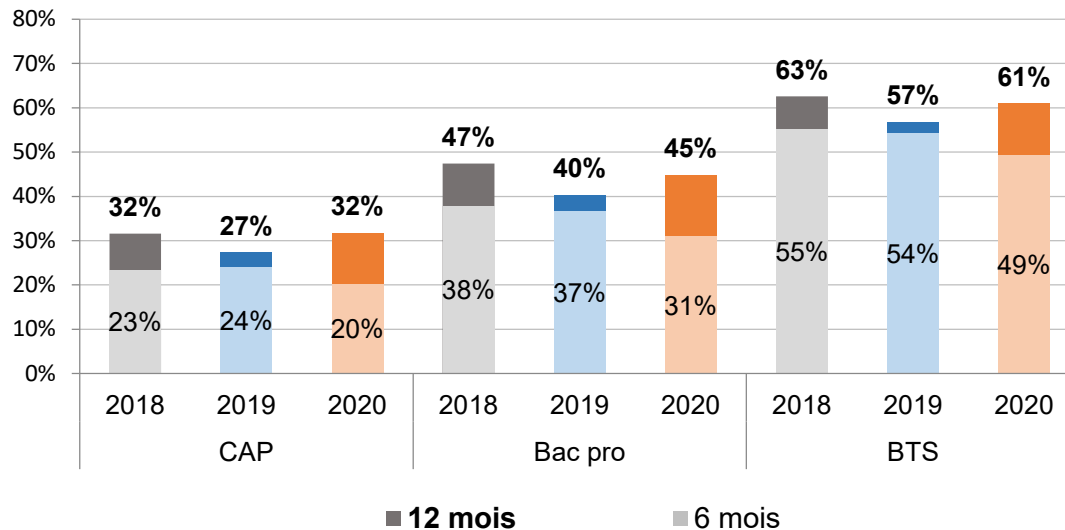
Cumul des lycéens sortis en 2020+2019.



Quelques résultats



POUR LES LYCÉENS SORTANT D'ÉTUDES EN 2020, L'INSERTION À 12 MOIS
APPROCHE LE NIVEAU DE LA GÉNÉRATION 2018 NON TOUCHÉE PAR LA CRISE



Champ: France métropolitaine + DOM (hors Mayotte)
Source : MENJ-Depp, Dares, Inserjeunes

En conclusion

Les indicateurs InserJeunes s'efforcent de mesurer les actions des établissements en termes d'accompagnement vers l'insertion avec :

- **Des indicateurs complémentaires,**
- **Des indicateurs en valeur ajoutée** pour prendre en compte la diversité des élèves accueillis et mesurer ainsi l'apport relatif des établissements

C'est l'ensemble de ces indicateurs qui a du sens.

Pour les lycées professionnels les indicateurs InserJeunes complètent ainsi les indicateurs IVAL pour fournir une vision plus complète des actions des lycées professionnels.

En conclusion

IVAL

Exemple
d'un lycée
professionnel

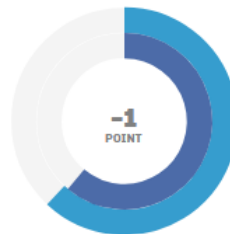
InserJeunes

TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT



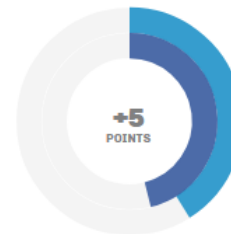
ATTENDU: 83%
CONSTATÉ: 92%

TAUX D'ACCÈS DE LA SECONDE AU BACCALAURÉAT

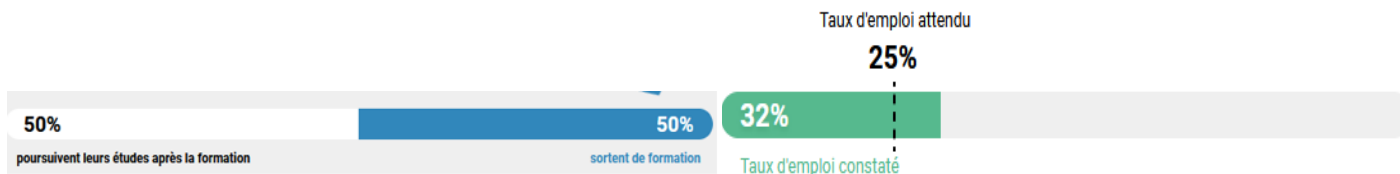


ATTENDU: 62%
CONSTATÉ: 61%

TAUX DE MENTIONS AU BACCALAURÉAT



ATTENDU: 41%
CONSTATÉ: 46%



* Taux calculés 6 mois après la sortie des apprenants.

VA de l'établissement : +7 points